

Manuscrit 51 (MNN 75.149.298.43)
Lettre de Nicéphore Niépce à Claude Niépce
26 et 27 mars 1817

. Châlon S. S. le 26 Mars 1817

. Mon cher Ami,

. J'espère que tu auras reçu ma dernière lettre du 21¹ ainsi que l'envoi qu'elle t'annonçait/ d'un groupe de 551 francs, dont 200 f pour Isidore. je te mandais en même tems, que je/ me proposais de voir M^r de Belleruche² au sujet de la prolongation de notre Brevet³. Je/ m'y suis fait présenter par mon Cousin S^t Victor⁴, le jour même, et j'en ai été parfaitement/ accueilli. il m'a dit qu'il fallait adresser à cet effet, une Requête au Ministre de l'Intérieur⁵,/ à laquelle je joindrais une lettre pour lui (M^r de Belleruche)⁶ et qu'il ferait passer le tout à/ M^r Le Préfet qui après avoir apostillé⁷ la Requête, la transmettrait directement au Ministère./ j'ai rédigé de suite cette requête en notre nom avec demande d'une prolongation de notre/ Brevet pour cinq ans, attendu que bien avant cet espace de tems, nous serons dans le cas, il/ faut l'espérer, de demander un Brevet d'application. je n'ai pas voulu, de peur de donner/ trop d'étendue à cette pièce qu'il valait mieux faire très courte, entrer dans le détail des/ motifs qui nous ont empêchés d'exploiter notre découverte en tems utile ; mais je les ai développés/ dans ma lettre à M^r le Sous préfet, sans rien omettre de ce qui peut tendre à notre justification,/ et je l'ai prié d'engager M^r Le Préfet à joindre ma lettre ou copie de ma lettre à la dite/ requête, afin de prévenir par là les difficultés que notre silence sur ces détails, n'aurait/ pas manqué de faire naître. c'est lundi passé que j'ai remis moi même la Requête et la/ lettre à M^r de Belleruche avec lequel je me suis entretenu fort longtems, et qui m'a bien//

promis de les expédier à Maçon⁸, le surlendemain, c'est-à-dire hier. il m'a pareillement/ assuré qu'il s'empresserait de me transmettre les réponses qui lui seraient faites sur cet/ objet. j'ai profité de la circonstance pour l'instruire confidenciellement du principal motif/ qui, sous le précédent gouvernement, nous avait empêchés de tirer parti de notre Machine./ je lui ai dit que nous avons en main des preuves de la vérité du fait ; mais que nous ne voulions/ pas les faire valoir, parcequ'il faudrait pour cela, recourir à la voie odieuse de la dénonciation./ comme on ne peut pas réunir plusieurs objets dans la même demande, je n'ai pu y comprendre/ le perfectionnement dont nous desirons nous garantir la propriété : ceci fera l'objet d'une/ demande à part, si nous le jugeons nécessaire ; mais il fallait avant tout, nous occuper de/ l'objet principal. quant à la prescription encourue pour avoir trop tardé de faire les démarches/ exigées en pareil cas, M^r de Belleruche m'a dit que nous devons être tranquilles là-dessus,/ attendu que l'on ne compte pas du jour où les pièces⁺ dont il s'agit arrivent à leur destination/ dernière ; mais bien de celui où elles ont été déposées à la Sous-préfecture par les requérans./

<Ajout en marge gauche de la deuxième page, horizontalement>

+ j'ai eu soin de/
garder copie des/
dites pièces⁹./

¹ Cf. Lettre du 21 mars 1817, MNN.

² Pierre Salomon Chastelain de Belleruche (1780-1838), sous-préfet de Saône et Loire.

³ Le brevet du Pyrèolophore avait été accordé aux frères Niépce le 3 avril 1807 pour une durée de dix ans. En cette année 1817, il arrivait donc à expiration. Pour ne pas perdre l'exclusivité sur leur principe moteur, Nicéphore et Claude devaient par conséquent solliciter une prolongation du brevet d'invention, un brevet de perfectionnement ou un brevet d'application. La prolongation leur sera finalement refusée en avril 1817 (cf. Lettre du 22 avril 1817, coll. J. Niépce) ce qui finira de décider Claude à partir s'installer en Angleterre pour y exploiter la machine.

⁴ Augustin Laurent Niépce de Saint-Victor (1766-1833), cousin germain de Nicéphore. Il était le père d'Abel Niépce de Saint-Victor (1805-1870), chimiste et inventeur de plusieurs procédés photographiques.

⁵ Cf. Copie de lettre du 22 mars 1817, coll. J. Niépce.

⁶ Cf. Copie de lettre du 22 mars 1817, coll. J. Niépce.

⁷ **Apostille** : annotation ajoutée en bas ou en marge d'une lettre, d'un écrit (cf. dictionnaire TLF : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>).

⁸ Située à environ 60 kilomètres au sud de Chalon-sur-Saône, la ville de Mâcon est la préfecture du département de Saône-et-Loire.

⁹ Cf. Copies de lettres du 22 mars 1817, coll. J. Niépce.

. je te mandais également dans ma dernière lettre, Mon cher Ami, que j'allais m'occuper/ de l'emprunt dont tu pressentais la nécessité, et dont en effet, nous ne pouvions absolument/ nous dispenser, puisque notre pauvre caisse était à sec. je me suis déterminé à m'adresser/ de préférence à un Notaire ; et comme nous avons eu affaire à M^r Lenud père qui a la/ réputation d'être un honnête homme, et que j'avais été dans le cas d'obliger ; je me suis présenté/ à lui. le surlendemain, les Espèces montant à la somme de 2520 francs, nous ont/ été comptées, compris les intérêts à cinq pour cent [~~p-cent~~] pour un an, époque du/ remboursement, sauf la prolongation que nous obtiendrons je crois aisément, en cas de/ besoin. j'espère, Mon cher ami, que tu apprendras avec plaisir, le résultat de ces deux/ démarches également importantes pour nous, et qui je te l'avoue, ne laissaient pas de/ me donner bien du souci... M^r alexandre harvier entre dans ce moment, et nous/ en avons pour tout le reste de la soirée ; ce qui me fait d'autant plus de peine que le//

départ de ma lettre sera retardé de deux jours./

. du 27 Mars 1817./

. à propos de M^r Alexandre, il me prie de te dire, Mon cher ami, les choses les plus/ honnêtes de sa part, et de vouloir bien le rapeller au souvenir d'Isidore. quel a été le sort/ de sa pétition ? a-t-elle été favorablement accueillie, et peut-il conserver encore l'espoir/ d'être placé ? voici des questions qu'il tarde beaucoup à M^r harvier de voir résoudre¹⁰ ; et il/ ose toujours compter sur l'appui de ta recommandation, si l'entreprise de ces Messieurs¹¹ doit/ enfin s'organiser. nous présumons, d'après ce que tu nous as mandé, que tu seras retourné/ à Bercy, pour avoir une réponse cathégorique à notre ultimatum. il est bien tems en effet/ que nous nous tirions de là ; car il y a au moins 10 mois que l'on nous tient le bec dans/ l'eau¹². nous sommes en droit de crier bien fort, quoique entre nous soit dit, nous ayons/ plus gagné que perdu à attendre. tes deux belles applications, Mon cher ami, ne doivent/ pas te faire regretter le tems et la peine qu'elles ont dû te coûter. ce ne sont pas de simples/ améliorations, mais de précieuses découvertes qui, comme je te l'ai dit, ne peuvent que te faire/ beaucoup d'honneur, et qui sont aussi la plus douce récompense de ton zèle non moins/ actif qu'efficace pour le succès de nos travaux. j'avais pensé ainsi que toi, au sujet de/ l'inflammation de l'huile de p.¹³ que s'il s'agissait de produire de grands volumes de/ flamme, il y aurait plus d'avantage, tant sous le rapport de la consommation que/ sous celui de l'effet produit, à lancer le combustible par 4 tuyaux de six lignes de diamètre¹⁴,/ par exemple, que par un seul tuyau d'un pouce¹⁵, et je suis même persuadé, Mon cher Ami,/ que l'avantage qu'on en retirerait serait bien plus considérable qu'on n'a lieu de le présumer./ ces tuyaux pourraient se toucher par leur base, et diverger ensuite autant qu'on le jugerait/ nécessaire d'après l'expérience, pour que l'inflammation se fit simultanément. quant à/ l'inconvénient dont tu parles et que l'on aurait lieu de craindre si l'huile de p. ne s'enflammait/ pas entierement, j'ai cru remarquer qu'il ne peut guère arriver, lorsque l'injection s'opère//

verticalement, qu'autant que l'huile est lancée avec trop de force, c'est à dire de maniere/ à atteindre la partie supérieure du réservoir de même que ses parties latérales s'il se/ trouvait plus étroit que le diamètre de la flamme. hors ce cas-là ; cette substance est tellement/ inflammable qu'il me paraît bien difficile qu'elle puisse échapper partiellement à l'ignition./ mais je crois que cet inconvénient serait beaucoup plus grave, si l'injection se faisait/ horizontalement. au reste, il est bon de tout prévoir, et cette sage observation de ta part, mérite/ d'être mise à profit. je suis aussi curieux qu'impatient de connaître, Mon cher ami, les/ améliorations importantes que tu as faites à ton premier mode d'application de notre moteur ;/ je lirai avec bien du plaisir les intéressans détails que tu as la bonté de me [donner] ^{<promettre>} à ce/ sujet./

si on peut se procurer par là un point d'appui proportionné à la masse d'eau déplacée, et/

¹⁰ Au sujet de cette affaire, voir la lettre du 10 novembre 1816 (MNN).

¹¹ Le marquis Claude Dorothée de Jouffroy d'Abbans (1751-1832) et son fils avec lesquels une association fut un temps envisagée pour exploiter le Pyrèlophore. À propos de cette famille, voir BM p.404.

¹² Depuis quelques semaines (cf. Lettre du 8 décembre 1816, MNN), Nicéphore – qui n'avait à sa disposition que les informations que voulait bien lui transmettre son frère – doutait de l'honnêteté des Jouffroy d'Abbans et de leur intérêt pour le Pyrèlophore. La rupture entre les deux partis sera définitive au mois de mai suivant (cf. Lettre du 30 mai 1817, MNN).

¹³ L'huile de pétrole.

¹⁴ Soit 1,35 cm de diamètre (1 ligne correspondant à 1/12 de pouce).

¹⁵ Soit 2,7 cm de diamètre.

que la consommation ne soit cependant pas trop considérable, il n'y aura certainement rien/
de plus beau, de plus simple ni de plus ingénieux que ce procédé de ton invention ; car il faut/
en convenir, tous les intermédiaires employés pour transmettre la force motrice, sont plus/
à charge qu'à profit et trahissent l'insuffisance du génie de leurs auteurs. nous souhaitons/
donc bien ardemment, Mon cher ami, que tu aies acquis par tes dernières expériences, le/
degré de certitude physique que tu voulais obtenir, et que tu puisses réaliser ainsi, les justes/
espérances que la supériorité de ton procédé [nous] doit nous faire concevoir. en attendant/
je vois avec la plus grande satisfaction, que nous approchons du terme si désiré ou tu/
pourras, s'il plaît à Dieu, te montrer sur la Scène, et exploiter notre découverte avec/
gloire et profit. nous sommes bien aises d'apprendre que tu te disposes à faire les/
démarches nécessaires pour la présentation de la Machine à nos bons Princes¹⁶ qui,/
d'après l'intérêt qu'ils prennent aux choses utiles, daigneront, je l'espère, nous honorer/
de leur puissante recommandation ; ce qui serait extrêmement avantageux pour nous./
je suis surpris que ton cher Neveu ne nous ait pas encore fait part du résultat de/
sa visite à M^r de Jassaut : il est cependant bien important que nous en ayons//

connaissance de même que du montant de la somme qu'il devra à sa sortie du Corps,/
et de l'époque fixe du paiement. il aurait bien dû ne pas tant tarder à nous en instruire,/
par ce que l'ignorance où il nous laisse à cet égard, pourrait entraver la démarche dont il/
s'occupe. nous attendions de lui une lettre par ce courrier et nous n'en avons toujours point reçu. dis-/
lui je te prie, Mon cher Ami, que j'aurai le plaisir de lui écrire lundi, et embrasse-le bien de/
la part de sa Maman ainsi que de la mienne./

. je n'ai encore pu me rendre raison du procédé dont je t'ai parlé pour graver sur la pierre¹⁷,/
procédé qui, a raison de la substance que je dois employer¹⁸, n'a aucun rapport avec le premier¹⁹. je
desire/

beaucoup qu'il puisse répondre à mon attente et justifier par là l'intérêt que tu veux bien y prendre./
je viens à cet effet, de faire tailler par le marbrier, deux petites pierres d'un bon pouce²⁰ ou 13 lignes/
en carré, et en même temps de faire exécuter un petit appareil²¹ pour les expériences que je me/
propose de suivre à notre prochain retour à S^t Loup²². si elles ont du succès je m'empresserai de/
te les communiquer dans le plus grand détail./

. tu trouveras ci-joint, Mon cher Ami, un Billet²³ que t'adresse M^r le Curé de S^t Loup,/
avec prière instante de sa part, de prendre auprès de l'administration forestière, tous les/
renseignements relatifs à l'objet qui concerne la Commune. nous aurions bien voulu pouvoir/
t'éviter cette commission ; mais tu sentiras comme nous que ce n'était pas trop possible./

. ta vache brune, que Baptiste appelle la mère Antique de tes vaches, est devenue extrêmement/
maigre et a contracté une toux que nous ne savons à quelle cause attribuer. Chante-Midi qui la/
traite, lui fait prendre du safran de Mars²⁴ ; mais il nous donne de l'inquiétude sur cette/
pauvre Bête, et il dit même que tu ferais bien de la vendre si tu ne veux pas t'exposer à la voir/
périr au moment qu'on s'y attendra le moins, comme c'est arrivé à la plus vieille des Vaches/
Suisse de M^r Perrin. nous n'avons rien voulu te cacher là dessus, Mon cher ami ; ainsi tu/
auras la bonté de nous mander ce que tu desires que nous fassions à cet égard./

. avant notre départ de la ville, nous aurons le plaisir de t'adresser ainsi qu'à ton cher/
Neveu, de nouveaux fonds pris sur l'emprunt qui nous a été fait, et avec lequel nous avons/
déjà payé 275.f. à la Bouchère ; 100.f. à la sœur de Dodon ; 200 f. à sa Nièce, et//

environ 70 francs pour les impôts échus. il était temps [t~~em~~] comme tu le vois, que ce renfort/

¹⁶ Et notamment au duc d'Angoulême (1775-1844). Fils du futur Charles X, il était le frère du duc de Berry et le neveu du roi Louis XVIII.

¹⁷ En ce mois de mars 1817, il s'agit donc toujours pour Nicéphore d'essayer d'obtenir des images sur pierre. Huit mois auparavant, malgré « des expériences répétées », il avait pourtant conclu à « l'impossibilité de pouvoir fixer l'image des objets à l'aide de la gravure sur pierre par l'action des acides aidés du concours de la lumière » (cf. Lettre du 2 juillet 1816, MNN).

¹⁸ Le phosphore, comme Nicéphore l'indiquera à Claude dans sa lettre du 20 avril 1817 (MNN).

¹⁹ Du « muriate d'argent » (chlorure d'argent) appliqué sur papier.

²⁰ Soit 2,7 cm.

²¹ « une espèce de soufflet rempli de gaz nitreux [oxyde d'azote], dont l'ame inférieure reçoit la pierre (...) et qui porte à son ame supérieure un petit mécanisme pour répandre également le phosphore, ainsi qu'un verre pour éclairer l'intérieur » (cf. Lettre du 20 avril 1817, MNN).

²² Saint-Loup-de-Varennes, village situé à 8 kilomètres au sud de Chalon-sur-Saône. Les Niépce y possédaient le domaine du Gras où ils passaient une partie de l'année et où Nicéphore réalisa une grande partie de ses travaux.

²³ Document inconnu.

²⁴ Le safran de mars est un oxyde de fer. Nicéphore en avait utilisé pour ses expériences sur la lumière en juin 1816 (cf. Lettre du 16 juin 1816, MNN).

nous arrivât ; car malgré l'économie que nous mettons dans nos dépenses, nous ne savions plus/
de quel bois faire flèche. si dans quelques jours d'ici, les héritiers de Mon Cousin persistent/
à ne pas s'exécuter, nous enverrons le charmant garçon à la picorée à Tournus²⁵ : je l'en ai/
déjà prévenu. adieu, Mon cher ami ; reçois nos embrassemens les plus affectueux ainsi que/
l'assurance réitérée de notre tendre et inaltérable attachement./

://: J.N. Niépce

.P.S. nos amitiés, je te prie, à antoine et à son frere²⁶. ma femme/
ne manquera pas d'écrire à Nice pour avoir l'extrait de naissance de Victor./
tous nos gens te présentent bien leurs respects./.

://: À Monsieur
Monsieur Niépce aîné, chez M^r/
Barrat, ancien hôtel de Boulogne/
rue du Bacq, n°42. Faubourg/
S^t Germain à Paris./
à Paris/

<Cachets postaux>
70 – CHÂLONS-SUR-SAÔNE
31 Mars 1817

²⁵ Située au bord de la Saône, la ville de Tournus se situe à mi-chemin entre Dijon et Lyon et à une trentaine de kilomètres au sud de Chalon-sur-Saône.

²⁶ Antoine et Victor Mignon étaient deux des trois fils nés du premier mariage de la femme de Nicéphore, Agnès Romero, avec Jean-Louis Mignon (décédé en 1793).